

La labellisation des clubs

Sous-titre

Label EFA - Ecole Française Aviron -

Objectifs autour de la pratique de l'aviron:

- Développer
- Structurer



Les labels

Le label "École Française d'Aviron" :

- reconnaissance de la fédération envers les structures labellisées.

Engagement:

- un accueil de qualité,
- un encadrement qualifié et une certaine offre de services.

5 Labels



Critères communs à toutes les écoles

- Être une structure affiliée à la FFA ou agréée par la ligue pour les structures saisonnières.
- Adhérer au réseau École Française d'Aviron et le promouvoir.
- Disposer d'une infrastructure d'accueil adaptée au public accueilli.
- Suivre les préconisations de la FFA en matière de sécurité.
- Disposer d'un encadrement qualifié, professionnel et/ou bénévole.
- Mettre à disposition un matériel en état, adapté en nombre et au niveau des pratiquants accueillis.
- Appliquer la pédagogie fédérale, délivrer les livrets de rameurs et faire passer les brevets de rameur.
- Proposer et développer les activités et prestations en rapport avec le label obtenu.
- Communiquer lisiblement sur les tarifs et prestations proposées.

Les structures labellisées EFA s'engagent à

- Offrir un enseignement et un accueil de qualité, au moins équivalent à ceux répondant aux critères du label considéré.
- Assurer les prestations définies dans les différents niveaux de labellisation.
- Mettre en avant le produit "aviron", afin d'en développer sa pratique.
- Utiliser tous les supports fournis par la FFA, comme moyens de suivi pédagogique (Livret du rameur), de promotion et de reconnaissance.
- Respecter les directives de la FFA, en matière d'enseignement, de pédagogie et d'expansion.
- Répertorier et fidéliser les pratiquants à la FFA à l'aide des licences et des titres de la FFA.

La Fédération Française d'Aviron s'engage à

- Valoriser et promouvoir l'image des Écoles Françaises d'Aviron, auprès du public et des collectivités territoriales.
- Informer les autorités de tutelle de la structure de l'attribution du label.
- Publier annuellement une liste des Écoles Françaises d'Aviron, sur le site Internet de la FFA.
- Fournir les éléments d'identification propres à ces écoles (panneaux, drapeaux, équipement vestimentaire de l'encadrement, brochures, affiches...).
- Procéder à des contrôles dans les différentes structures.

Critères d'obtention des labels

- Critères saison précédente
- Critères saison en cours

Saison passée

- le nombre de licences et titres délivrés
- le nombre de brevets de rameurs obtenus par les licenciés
- la participation du club aux randonnées labellisées (pour 2 et 3 étoiles)
- la participation du club aux championnats nationaux et à leurs épreuves qualificatives (pour 3 étoiles)

Saison en cours

- Des engagements pour l'année à venir :
- le nom et le numéro de licence des cadres diplômés
- le nom et le numéro de licence des tuteurs de formation (pour 2 et 3 étoiles)
- le nom et le numéro de licence de l'arbitre (pour 3 étoiles)
- les horaires et périodes d'ouverture
- les prestations proposées

Les licences

- Il existe 7 types de licences : A, U, BF, I et D 3 mois, 1 mois, 7 jours.
- Elles sont prises par l'intermédiaire des clubs sur l'intranet fédéral, à l'exception de la licence I qui peut également être prise à titre individuel. Leur délivrance est dématérialisée.
- Une saison débute le 1er septembre de chaque année. Les licences annuelles de l'année N sont valables du 1er septembre de l'année N-1 au 31 août de l'année N.
- **Les licences donnent toutes droit aux mêmes garanties d'assurance. Celles prévues dans le contrat souscrit par la FFA auprès de la MAIF et obligatoirement affiché dans chaque club. ([Contrat garanties FFA/MAIF - Saison 2017](#))**

	A Annuelle	U Universitaire	I Indoor	BF Banc Fixe	D - Découverte		
					3 mois	1 mois	7 jours
Prix total	38,00 €	15,60 €	15,60 €	15,60 €	15,60 €	10,40 €	5,20 €
Reversement aux ligues	6,71 €	2,65 €	2,65 €	2,65 €	2,65 €	1,78 €	0,89 €

Les Titres

- Il existe 3 titres:
 - initiation: 1 euro avec assurance
 - Scolaire: gratuit
 - Centre de loisirs: gratuit

Saisie des brevets de rameurs

Chronologie pour 2017

1er Septembre 2016 -31 Août 2017

- Passage et saisie des licences, des titres et des brevets (bronze, argent et or).

1er Novembre-30 Novembre 2017

- Saisie sur le site de la fédération du formulaire de labellisation.
- > bilan d'activité de la saison écoulée
- > engagements saison en cours.

Décembre 2017- Janvier 2018

Expertise par la ligue et retour à la FFA. Celle-ci examine les dossiers pour prendre une décision d'attribution.

Février 2018

Délivrance des labels pour la saison en cours.

Application et contrôle

- Label est attribué pour l'année civile en cours du 1^{er} Janvier au 31 décembre.
- Les objets signalétiques sont disponibles sur le site de la FFA à la rubrique boutique. (drapeaux, auto-collants...)
- Des contrôles sont faits par la ligue et la FFA au cours de l'année.